

# Explications et conseils pour les pesées



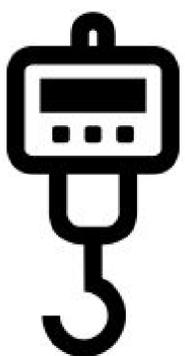
## 1- Comment peser mes déchets ?



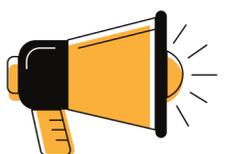
**La balance de cuisine :** L'avantage c'est la précision, à priori l'outil le plus adapté à ceux qui produisent peu de déchet... ou qui les sortent régulièrement car la visibilité du cadran est souvent délicate.



**Le pèse-personne :** Assez simple d'utilisation puisqu'il suffit de se peser et ensuite de se peser avec ses déchets, n'oubliez pas de faire la soustraction ensuite ! Adapté aux personnes qui ne sont pas au gramme près.



**Le pèse-bagage ou peson de pêche :** Attention, généralement, les pèses-bagages sont faits pour supporter un poids de 20 à 50kg donc ne vous attendez pas à de la précision ! En revanche, si vous avez du matériel de pêche, la précision est meilleure et alors, rien de plus simple pour peser ses déchets que simplement les suspendre au crochet.



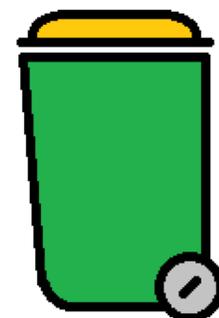
**Peu importe le matériel, l'important c'est que vous pesiez régulièrement vos déchets**

# Explications et conseils pour les pesées



## 2- Qu'est-ce que je dois peser ?

2 flux sont obligatoires : les ordures ménagères (sac noir) et les emballages et papiers (destinés au bac à couvercle jaune)



### Pourquoi ?



Car ils représentent la majorité des déchets de notre consommation.

Et c'est plus facile pour vous de peser seulement 2 flux, c'est pourquoi nous vous demandons d'être assidus sur les pesées.

### A quoi ça sert ?

Ce sont ces deux flux (OM et EMB) qui détermineront votre réduction des déchets. Vous devez enregistrer simultanément un poids pour les Ordures Ménagères et les Emballages pour **débloquer l'option « Définir mon objectif de réduction »**.

### A quelle fréquence dois-je peser ?

Au moins **une fois par mois**, mais l'essentiel, c'est d'être constant ! Si vous utilisez plus d'un sac par semaine, alors vous pouvez effectuer seulement une pesée, cet échantillon sera représentatif du mois en cours.

# Explications et conseils pour les pesées



## 3- Comment sont faits les calculs ?

Les poids de vos déchets que vous renseignez en kg sont automatiquement **rationalisé en kg par jour et par personne**.

Vous devez donc bien préciser combien de personnes composent votre foyer et participent à remplir les poubelles lorsque vous effectuez une nouvelle pesée.

Le pourcentage de réduction se calcule à partir de la somme de votre première pesée sur les ordures ménagères et les emballages. Comme précisé plus haut, vous devez avoir renseigné ces deux flux (préférentiellement simultanément) pour que se débloque cette fonctionnalité.

A partir de votre taux de réduction choisi (entre 10 et 40%), cela trace automatiquement une droite qui représente votre objectif.

## 4- Que faire si je n'atteins pas mon objectif ?

**Laissez vous du temps** pour arriver à réduire vos déchets ! Il n'est pas évident de réduire drastiquement ses déchets. Toutefois, si vous souhaitez revoir votre objectif, c'est possible, il suffit simplement de cliquer sur le bouton Modifier.

# Explications et conseils pour les pesées



## 5- Suis-je vraiment obligé de peser mes déchets ?

Pour rappel, vous vous êtes engagé, lors de l'inscription, à

- **peser régulièrement** vos déchets d'ordures ménagères résiduelles et vos emballages, à hauteur d'une fois par mois minimum

- **saisir les données** de pesées dans la plateforme en ligne dédiée au défi

Alors bien sûr, on ne pourra pas être derrière chacun d'entre vous, nous comptons énormément sur votre coopération et votre assiduité.

Selon les personnes, cela peut-être satisfaisant ou frustrant voir même inutile. Néanmoins, **pour nous ces données sont une ressource précieuse**, cela nous permet de montrer que le défi a un réel impact auprès des habitants

# Explications et conseils pour les pesées



## Bon à savoir

- Les emballages en verre et le compost sont deux flux optionnels que vous pouvez peser pour suivre l'évolution de votre consommation.

Si vous pesez tous les flux, cela nous permettra d'avoir des données supplémentaires, sur ce bel échantillon de 500 foyers du Territoire Vallée Sud - Grand Paris, pour connaître le nombre de kg de déchets qui ont été détournés des trajets de valorisation des déchets

- Quelqu'un ayant remplacé toutes ses bouteilles en plastique par des bouteilles en verre verra son poids être beaucoup plus important que celui de son voisin qui a conservé ses bouteilles plastiques. C'est pourquoi, ce flux ne rentre pas dans la prise en compte du pourcentage de réduction

# Explications et conseils pour les pesées



## Cas particulier

Il existe sûrement des personnes dont le cas est particulier pour la pesée des déchets.

Par exemple, une personne qui exerce son activité professionnelle à domicile et dont l'activité génère beaucoup de déchet : doit-elle comptabiliser à la fois ses déchets "professionnels" et ses déchets "personnels" ?

Et bien, cela dépend de l'objectif que cette personne souhaite se fixer. S'il lui est impossible de réduire ses déchets d'origine professionnelle, elle peut faire le choix de se concentrer uniquement sur l'aspect personnel. Cela demande néanmoins une organisation pour séparer les déchets des deux activités !

Il est vrai que le défi, à l'origine, s'adressait plutôt aux foyers et donc sous entendu, à notre production domestique. Aujourd'hui, le travail tend à évoluer, nous passons plus de temps à la maison mais nous produisons dans tous les cas des déchets.

Alors, que souhaitons-nous faire ? Quels leviers désirons-nous actionner ?